

## ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2025

---

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES  
- (N° 2115)

Adopté

N° AS499

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Hetzel, rapporteur

-----

### ARTICLE 10 TER

I. – À l’alinéa 17, substituer aux mots :

« À cette »

le mot :

« L ’ ».

II. – En conséquence, au même alinéa, supprimer les mots :

« , qui ».

III. – En conséquence, au même alinéa, substituer aux mots :

« , la »

les mots :

« . La ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.